



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Industrie pharmaceutique

Question écrite n° 4748

Texte de la question

M Leonce Deprez attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'avenir de l'industrie du medicament en France. Situee au deuxieme rang mondial pour la decouverte de produits de grande innovation, employant 69 440 personnes a juin 1988, elle represente l'un des grands champs industriels appeles a connaitre une expansion rapide, pour repondre aux besoins de la societe moderne. Or il faut lui donner les moyens d'etre plus performante : la liberte des prix de vente, la prolongation de la periode de protection des brevets, l'adoption rapide d'un taux unique de remboursement des medicaments. C'est pourquoi il lui demande d'exprimer ses intentions quant a ces trois points, dans la conduite de sa politique en faveur de l'industrie du medicament.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement partage les preoccupations exprimees par l'honorable parlementaire a propos de la situation de l'industrie pharmaceutique francaise. Aussi a-t-il constitue une mission interministerielle, qui aura pour tache de dresser un constat approfondi des forces et des faiblesses de cette industrie. Cette mission devra egalement proposer au Gouvernement toutes les mesures jugees souhaitables pour permettre aux laboratoires francais d'accroitre leurs capacites d'innovation, d'augmenter leurs parts de marche et de s'adapter aux evolutions de l'environnement international.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L?once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4748

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : solidarit ,sant  et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarit ,sant  et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) cl e(s)

Question publi e le : 31 octobre 1988, page 3086